



Sainte Marie
de Ré

Chères Maritaises, Chers Maritais,

Exceptionnellement, ce n'est pas le Petit Journal qui vous est aujourd'hui distribué, mais cette lettre que j'ai souhaité vous adresser, sous forme d'abécédaire.

Il n'est pas exhaustif, mais veut être simplement un « état des lieux » des projets et actions les plus marquants pour Sainte Marie.

Ces divers projets et actions sont conduits par les adjoints et délégués après discussions en commissions municipales.

La lettre du Maire



A comme...

Antenne relais : depuis septembre 2008, le Collectif Santé Maritais, souhaite que l'antenne située à très grande proximité de l'école soit déplacée et nous les rejoignons.

Après de nombreuses réunions avec opérateurs, services de l'Etat, du ministère de l'environnement, deux nouveaux emplacements sont admis pour l'implantation de deux antennes : l'un dans l'enceinte de la station d'épuration, l'autre derrière le centre de secours. Ces antennes pourraient être en place à la prochaine rentrée scolaire.

Un nouveau relevé de mesures de champs électromagnétiques a été effectué par un organisme agréé le 4 janvier 2012, les limites autorisées concernant l'exposition de la population aux rayonnements électromagnétiques sont respectées.

B comme...

Bassin d'irrigation : les premiers travaux sont envisagés à l'automne prochain, pour une mise en service au printemps 2013. Culture de pommes de terre et vergers seront possibles dans un premier temps.

Depuis décembre, des analyses mensuelles des eaux issues du bassin de la station d'épuration, une fois traitées, sont effectuées afin de déterminer si la permanence de leur qualité (A obligatoire) permettrait rapidement la production d'autres maraîchages.

C comme...

Crèche parentale et Centre de loisirs : Le bâtiment actuel de la crèche et ses aménagements ne correspondent plus à ses obligations d'accueil. Une nouvelle crèche va voir le jour pour accueillir dans de bonnes conditions jusqu'à 22 enfants. La CDC qui a la compétence petite enfance, construira cette crèche sur le terrain communal à côté de l'école et du skate park. Sa gestion restera parentale.

Le Centre de loisirs existe depuis plus de 10 ans. Depuis 2008 il ouvre plus tôt le matin, ferme plus tard le soir et reste ouvert les quinze premiers jours d'août.

21 enfants à ce jour pré inscrits pour la seconde semaine de Pâques, justifie son ouverture pour cette période.

C'est une structure d'intérêt communal, sans rechercher sa rentabilité, nous nous devons de veiller à une gestion saine.

Cours des Ecoles : Le Conseil Général est le maître d'ouvrage de cette réhabilitation tant attendue... pour 2013. Notre impatience est réelle et justifiée.

D comme...

Digues : les travaux après Xynthia, de niveau 2, c'est-à-dire reconstruction à l'identique de l'existant, sont achevés. Ceux de la digue du Marais des Grands Prés seront réalisés en 2012. Ils permettront de remettre ainsi le sentier piétonnier en état et de l'accompagner de la piste cyclable entre Sainte Marie et Rivedoux. D'autre part, les études faune/flore menées par la LPO et l'AEMA pour la remise en eaux des marais, permettront de redonner vie à ce lieu remarquable.



I comme...

Intérêt général : fil conducteur de notre engagement. Il convient de retenir que 97 % des projets portés par la Majorité sont votés à l'unanimité lors des Conseils Municipaux.

La politique politicienne ne nous intéresse pas, seul l'intérêt collectif nous motive.

Impôts locaux : les élus de la Majorité se sont déjà engagés à ne pas les augmenter en 2012.

J comme...

Jeunesse : Vos attentes en matière de sports ont été prises en compte gymnase, city stade, structures complémentaires au skate park sont une première étape. Vos idées et votre implication pour de nouveaux projets sont essentielles, je suis sincèrement à votre écoute ainsi que les membres du Conseil Municipal.

K comme...

Kilomètres : 63 pour Sainte Marie, budget voirie : près de 700 000 € investis par an pour améliorer son état. Cet investissement sera maintenu. Les travaux d'enfouissement des réseaux sur l'axe Beurelière – Cailletière débutent en 2012 et seront suivis des travaux de revêtement qualitatif, tout comme les rues du vieux Chai, de la Malette, de la Grange, des Mimosas... venelles de la Beurelière, Malette...

L comme...

Logements : le locatif à l'année est une priorité pour maintenir la vie permanente à Sainte Marie et dans l'île de Ré - résidence du Verger 15 maisons, Le Théâtre 4 appartements, Maison Mallard 4 appartements. 23 ménages maritais et rétais seront accueillis dès avril 2012.

D'autre part, un programme de 32 maisons est en cours. Projet privé qui associe achat et locatif. La municipalité a réussi à faire valoir vos attentes en logements locatifs à l'année.

M comme...

Menuiserie Dazelle : le permis de construire pour six ateliers d'art, ouverts à l'année est déposé, les travaux devraient débuter en mars prochain. Ce pôle donnera aux artisans les moyens de mettre en œuvre leur savoir-faire, contribuant ainsi à dynamiser la vie locale.

N comme...

Nuit : arrêter l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin, sera envisagé en 2012...

O comme...

Océan : il est notre richesse. Le protéger est indispensable, les analyses portant sur la qualité des eaux de baignade, des rejets en mer sont obligatoires et se renforcent au fil des années.

La création de vingt cinq mouillages organisés, à l'Anse Port Notre Dame, est en cours d'étude.

P comme...

Patrimoine : qu'il soit naturel ou bâti, nous devons le protéger, le mettre en valeur : écluses, estran, marais, forêt, église, chapelles... C'est l'histoire et l'authenticité de notre village. En cours, la remise en état de la souillarde, impasse de la République, puis suivra la réhabilitation d'un petit clos, venelle du Moulin.

Des travaux pluriannuels sont prévus pour améliorer le chauffage et l'éclairage de l'Eglise et débiteront en 2012.

La forêt est souvent délaissée. L'écotaxe doit nous permettre de mettre en œuvre une gestion réfléchie, accompagnée par les associations environnementales.

Q comme...

Qualité : **qualité de l'accueil** : soyons tous les Ambassadeurs de notre village auprès des visiteurs. **Qualité de vie** : elle donne du sens et du lien entre Maritais de toujours et Maritais de cœur, permanents et résidents secondaires, nous avons tous un point commun, nous aimons la douceur de vivre à Sainte Marie. **Qualités environnementales** : friches urbaines, dépôts de terre, de matériaux, remorques, plastiques... Chaque propriétaire de parcelle vacante se doit de l'entretenir. Soyons mobilisés pour que le paysage urbain soit plus qualitatif.

R comme...

Révision du POS : le Plan d'Occupation des Sols va devenir Plan Local d'Urbanisme. Il doit être conforme aux objectifs du SCOT. Cette révision a débuté en avril 2011 et s'achèvera en avril 2013.

Vous êtes tous conviés aux réunions publiques car cette procédure doit être partagée et ouverte, il s'agit de trouver le juste équilibre entre vie permanente et préservation de l'environnement.

S comme...

Salle d'Antioche : elle sera déconstruite prochainement, une structure temporaire sur site sera mise en place pour deux ans environ ; le temps de construire une nouvelle salle polyvalente, associative et culturelle. Les associations seront largement consultées pour optimiser sa fonctionnalité.

T comme...

Trafic routier : depuis 2007, les poids lourds n'ont plus d'autre choix que de longer notre village en empruntant la RD 201, les riverains sont exaspérés par cette augmentation de la circulation entraînant nuisances sonores et insécurité.

Nous sommes solidaires de leur mécontentement et avons demandé au Conseil Général de mettre tout en œuvre pour limiter la vitesse entre le rond point de la Croix de la Mine et celui de la Crapaudière au plus tôt.

U comme...

Urbanisme : l'île de Ré et donc Sainte Marie n'échappent pas à de fortes contraintes architecturales. Les respecter individuellement, c'est agir pour que collectivement nous continuions à apprécier la qualité de notre village. Il en va de son authenticité.

E comme...

École de la Noue : les travaux indispensables charpente, toiture et façades sont en cours. Les travaux d'aménagement intérieur sont en réflexion pour qu'elle redevienne un lieu vivant, ouvert à tous.

F comme...

Fanfare : elle est l'une des fiertés de notre village, son centenaire sera fêté pendant le week end de l'Ascension 2012 : les moments joyeux sont rares, l'actualité nous le rappelle chaque jour, j'espère que nous serons tous réunis à cette occasion.

G comme...

Groupe scolaire : la quatrième classe de maternelle est maintenue. Les logements intermédiaires en cours de construction permettront d'assurer avec les nouveaux arrivants une stabilité dans les effectifs scolaires pour les années à venir.

H comme...

Habitants : nous sommes plus de 3100, le prochain recensement permettra d'avoir un chiffre précis, il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Merci pour votre disponibilité lors du passage des agents recenseurs.





V comme...

Vitesse : l'étude actuelle sur nos déplacements et les retours des ateliers participatifs conduiront à limiter la vitesse à 30 km/h dans le village.

W comme...

Web : outil de communication incontournable aujourd'hui. Le site de la mairie est en cours de révision. Nous vous devons de couvrir avec plus de réactivité l'actualité de Sainte Marie.

X comme...

Xynthia, la tempête est derrière nous, les travaux de niveau 3 prévus par l'Etat sont à l'étude pour une meilleure protection des personnes et des biens en cas de nouvelles submersions marines ...

Joachim aussi est passé, sans dégâts trop importants si ce n'est la mauvaise surprise de voir un impressionnant amoncellement de sable dans les jardins et les voies du bord de mer, des Ensemberts à l'Epi Saint Sauveur.

Bien sûr, nous restons à votre disposition, lors de nos permanences ou de nos rencontres en dehors de la mairie, pour échanger avec vous sur tous sujets d'intérêt général...

En ce début d'année, je vous présente en mon nom, celui du Conseil Municipal et de tout le Personnel communal nos très sincères vœux de santé, vœux de solidarité envers les plus démunis, vœux de réussite dans vos projets, vœux de partager ensemble des moments de joie, simples et chaleureux à Sainte-Marie.

Bien à vous,
Gisèle VERGNON

Y comme...

Yuccas : à proscrire sur le domaine public, plantes exotiques à éviter, préférez les plantes locales !

Z comme...

Zone artisanale : la demande d'extension est d'intérêt communautaire. Les 1,84 hectares retenus dans le SCOT, sont situés en face de la zone artisanale des Clémorians.

Je connais la difficulté de l'implantation de cette extension sur ce site: il est classé, ses qualités environnementales, obligeraient sa conservation en l'état et sa préservation de toute atteinte grave. Or depuis plus de 30 ans, nous sommes tous témoins de l'état d'abandon de ces parcelles longeant la RD 103, utilisées comme stationnement, dépôt de gravats et matériaux !

Cette départementale sera prochainement élargie à 6 mètres, pour permettre aux poids lourds de rejoindre La Flotte ou Saint Martin. Une zone artisanale, avec de fortes contraintes paysagères doit raisonnablement trouver sa place ici.

Vouloir créer cette extension côté village, me paraît par contre déraisonnable, porteuse de nuisances, manquant de lisibilité et de cohérence.

Je souhaite que nos arguments soient entendus par Madame la Préfète et les services de l'Etat.